

ESSAI D'INTERPRETATION D'UNE GRAVURE DU VAL CAMONICA

RAYMOND CHRISTINGER, Chambésy, Suisse

Un texte du chroniqueur gallois Giraud de Cambrie, datant de la fin du 12^e ou du début du 13^e siècle décrit ainsi la cérémonie de consécration d'un roi de la partie septentrionale de l'Ulster.

«Collecto in unum universo terrae illius populo, in medium pro-
ducitur jumentum candidum. Ac quod sublimandus ille non in prin-
cipem sed in beluam, non in regem sed exlegem, coram omnibus
bestialiter accedens, non minus impudenter quam imprudenter se quo-
que bestiam profitetur. Et statim jumento interfecto, et frustatim in
aqua decocto, in eadem aqua balneum ei paratur. Cui insidens, de car-
nibus illis sibi allatis, circumstante populo suo et convescente, comedit
ipse. De jure quoque quo lavatur, non vase aliquo, non manu, sed ore
tantum circumquaque haurit et bibit. Quibus ita rite, non precte com-
pletis, regnum illius et dominium est confirmatum»¹.

Cette description, jugée injurieuse par les Irlandais, notamment par Keating, a fait l'objet d'une longue controverse. La dernière piè-
ce à verser au dossier que nous voudrions exposer ici est un article
de Mme F. Le Roux² qui conclut que ce n'est pas par contact physi-

¹ Giraldus Cambrensis, *Topographia Hibernica* III, 25. Rerum Britannicarum medii aevii
scriptores, 21.269. La traduction française la plus récente de ce texte est de F. Le Roux:
«toute la population s'étant rassemblée au même endroit, on amène au milieu de l'assemblée
une jument blanche. Et celui que l'on va élever, non à la dignité de prince, mais de bête,
non de roi mais de hors-la-loi, s'approche devant tous comme une bête et, avec non moins
d'effronterie que d'ignorance, se présente comme un animal. La jument étant tuée aussitôt
et cuite par morceaux dans l'eau, on lui prépare un bain de cette même eau. Il s'y plonge,
mange les morceaux de viande qu'on lui présente, entouré de son peuple qui en mange avec
lui. Du bouillon dans lequel il baigne, il puise et boit autour de lui, non pas avec un réci-
pient, non pas avec la main, mais à même la bouche. Ceci étant accompli, selon le rite et
non selon la dignité, sa souveraineté et son autorité sont consacrées».

² F. Le Roux, *Recherches sur les éléments rituels de l'élection royale irlandaise et celtique.*
Ogam 1963, pp. 123-137 et 245-255. Cet article comporte d'excellentes notes auxquelles nous

que avec la jument que le roi irlandais possède formellement sa sou-
veraineté, c'est par le bain et le festin rituel. Cet auteur met partiellement
en doute le témoignage, jugé malveillant, de Giraud de Cambrie,
mais reconnaît qu'il serait intéressant à ce sujet d'en savoir plus
sur les sanctuaires de Hallstatt et de la Tène.

Ce texte pourrait-il apporter quelque lumière sur une gravure du
Val Camonica (environ 22 cm. x 18 cm.) qui représente l'union de
l'homme avec une jument? L'homme touche l'arrière-train de l'ani-
mal d'une main et élève l'autre au ciel, apparemment trois doigts
tendus³. Il est possible qu'il existe au Val Camonica, qui est bien un
sanctuaire au sens large du mot, d'autres reproductions, fragmentaires
ou en mauvais état, de cette même scène.

Il convient de reprendre le premier des trois éléments de la céré-
monie irlandaise, l'union physique avec une jument, décrite en ter-
mes assez précis.

L'union du roi avec une déesse ou une mortelle a joué un rôle
important dans l'histoire mythique de l'Irlande car elle légitimait le
nouveau souverain⁴. De même que le mariage fait entrer le jeune
homme dans un nouveau groupe, de même le sacre place le souve-
rain dans une position clé, entre son peuple et le monde invisible.
D'un coup, grâce à son union avec une représentante de cet autre
monde, le roi accède à la prospérité, à la puissance, à la légitimité
et il devient un intermédiaire entre les vivants et le surnaturel. Il va
sans dire que, dans un mariage, l'aspect sexuel est essentiel comme
le montrent bien, par exemple, les gravures rupestres scandinaves re-
présentant une union placée sous le signe de la hache. Cet aspect ne
disparaît pas dans le rite voisin du sacre; il nous semble donc arbi-
traire de ne retenir que le bain et le festin du témoignage de Giraud
de Cambrie. Les récits irlandais soulignent d'ailleurs le rapproche-
ment entre le mariage et l'élection royale.

En mythologie, on observe souvent, lors d'unions entre un humain
et un être surnaturel, que cet être revêt la forme animale. Ainsi,

nous permettons de nous référer pour ne pas alourdir la présente communication. Nous avons
l'impression que l'auteur, qui cite honnêtement plusieurs arguments infirmant sa thèse, serait
prêt à accepter le témoignage de Giraud de Cambrie s'il ne s'était agi d'un tel acte de
bestialité et si l'on pouvait découvrir d'autres témoignages de cette pratique.

³ Cette gravure a été publiée par C. Roy & E. Anati en *Naquane*, Lausanne 1966 p. 91
avec la légende: scène érotique sur une roche au-dessus de Naquane. En Suisse, le bras levé
vers le ciel, trois doigts tendus et deux repliés est aujourd'hui encore le geste traditionnel qui
accompagne le serment officiel, solennel.

⁴ J. de Vries, *Keltische Religion*, Stuttgart 1961, pp. 241 ss. A. Rees and B. Rees, *Celtic
Heritage*, London 1961, pp. 73 ss.

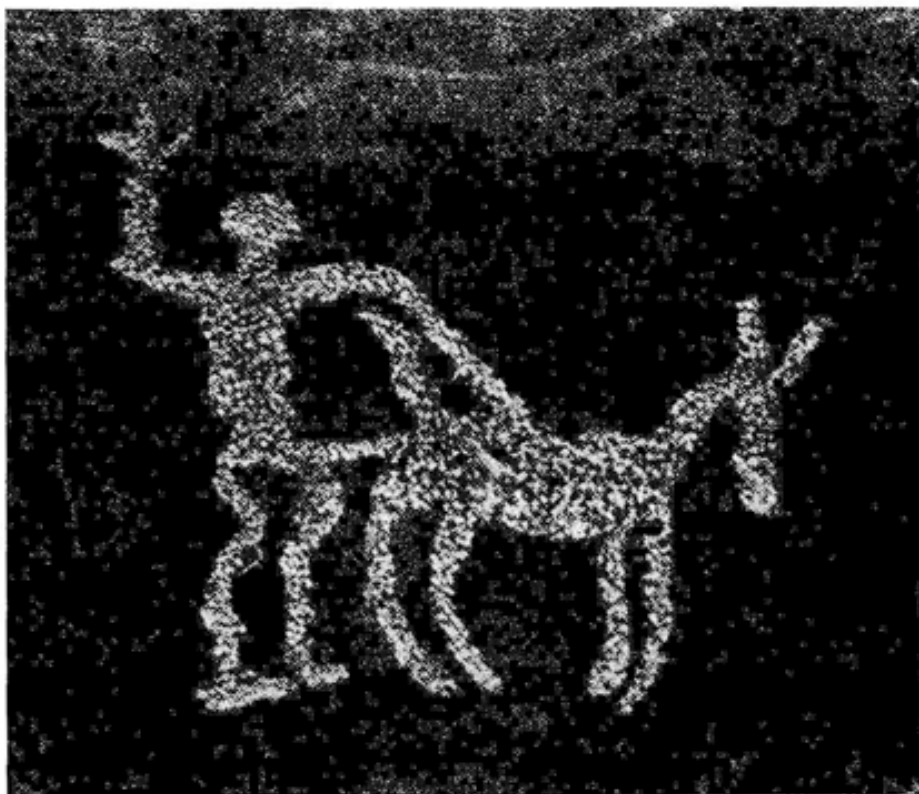


Fig. 108 - Une des scènes de «bestialité» de Coren del Valento.

Oisín est le fruit des amours de Finn et d'une biche. Les récits mythologiques et, plus près de nous, les récits populaires, insistent sur le caractère rebutant, répugnant même, de l'union avec un être surnaturel. En Irlande, il est question d'une lépreuse ou d'une vieille sorcière qui est en réalité une belle jeune femme métamorphosée, la souveraineté⁵. Même thème dans d'innombrables récits où il s'agit d'embrasser un crapaud, un serpent. L'échec du héros est généralement puni de mort, tandis que sa victoire entraîne la métamorphose du répugnant animal en une belle femme ainsi que la conquête d'un trésor. Parfois cette union est décrite avec une crudité inconnue chez Giraud de Cambrie: Il suffit, pour s'en convaincre, de lire la description

⁵ Exemples chez de Vries, op. cit., et chez Rees, op. cit.

de l'accouplement de Dagda avec la fille d'Indech, au bord d'une rivière, après un repas pantagruélique⁶.

Un dernier exemple nous ramène à la scène décrite par Giraud de Cambrie. Il est rapporté par le Pseudo-Plutarque⁷ et concerne la déesse Epona qui serait issue des oeuvres d'un misogyne avec une jument. Cette histoire aurait probablement sa source en Cisalpine.

On pourrait prétendre que la gravure du val Camonica correspond à l'anecdote du Pseudo-Plutarque. Un détail nous fait cependant hésiter, de même qu'il empêche de l'interpréter comme une simple scène érotique: le geste de l'homme qui élève son bras droit, trois doigts tendus. L'homme prend-il le ciel à témoin de son acte? Prête-t-il serment? Son geste semble revêtir un caractère solennel.

Le rite irlandais, solennel malgré sa crudité, a été mis en parallèle avec l'*asvamedha* védique où les rôles centraux d'une cérémonie dont le roi est le bénéficiaire sont tenus par un étalon et par la première épouse du souverain. Cette inversion des éléments est courante; les unions surnaturelles se réalisent aussi bien entre un homme et un succube qu'entre une femme et un incube. L'histoire de Rome et de ses voisins fait remonter l'origine de souverains au mariage d'une princesse, parfois remplacée par une servante, et d'un génie du feu. Or, l'*asvamedha* réunit le feu et l'élément chevalin chez le «partenaire» de la reine, rapprochement que nous retrouvons à Rome où Vesta⁸ semble patronner du moins les ânes, sinon les chevaux.

En Irlande nous ne décelons pas la trace du rôle chevalin de la reine si ce n'est avec la Grande Reine, la Rigantona, ou plus exactement la déesse Rhiannon, dont les affinités avec les équidés sont bien connues. Il faut ajouter que la souveraineté s'acquiert aussi, en Irlande, en absorbant un breuvage qui est généralement rouge, couleur du feu⁹. Dans le rite décrit par Giraud de Cambrie, seul le roi boit du bouillon, à même le chaudron alors que tout le peuple mange la chair de la jument. L'ensemble de la cérémonie a ainsi une certaine cohérence.

Nous ne prétendons pas rapporter la scène du Val Camonica à une cérémonie analogue à celle de l'Ulster et démontrer le bien-fondé des thèses défendues par exemple par M. de Vries. Nous nous borne-

⁶ G. Lehnmaier, *Die zweite Schlacht von Tured*, Anthropos 1931, fasc. 3-4, pp. 449-450

⁷ Zwicker, *Fontes religionis celticae* I. 64.

⁸ Ovide, *Fastes* VI, 311-312.

⁹ Rees, op. cit. pp. 75-76.

rons à relever que cette scène pourrait aussi bien illustrer le texte du Pseudo-Plutarque que celui de Giraud de Cambrie.

Ceux qui voudraient voir dans la scène camunienne la représentation de la consécration d'un chef, observeront que le rocher où elle est gravée comporte plusieurs figurations de chevaux et surtout plusieurs scènes où l'on voit un personnage à pied menant par la bride un cheval monté par un cavalier qui brandit une énorme lance.

Bien qu'il ne s'agisse ni du même lieu ni de la même époque, on rappellera que la lance aurait été l'attribut des rois de Rome (Justin ep. XLIII, 3.3) et qu'elle aurait ensuite symbolisé l'état dans la législation romaine. Ainsi la vente «sub hasta» plaçait le droit transmis sous la protection de la force publique. On mentionnera aussi le rôle de la lance dans la mythologie nordique. Dans cette perspective, le cavalier armé d'une lance démesurée serait le détenteur du pouvoir légitime. Le thème principal illustré sur la roche de Coren del Valento serait par conséquent celui de l'accession à la souveraineté.

RIASSUNTO

La scena di sodomia fra un uomo e un'asina, che si trova al Coren del Valento in Valcamonica, viene interpretata come un aspetto dell'elezione di un capo celtico, alla luce di tradizioni indoeuropee che riferiscono come il capo eletto dovesse avere un contatto fisico con l'animale, poi cibarsi della sua carne.

SUMMARY

The buggery scene between a man and a female ass at Coren del Valento in Valcamonica, is interpreted as one aspect of the election of a Celtic leader. This interpretation is based on Indo-European traditions, in which the newly-elected leader must have physical contact with the animal and then eat its meat.